

TUTORAT ASSOCIATIF TOULOUSAIN (T.A.T.)
Association n° W313002693
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02 JUIN 2015

Les ordres du jour étaient :

- Vote du Procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
- Point bureau et chargés de mission
- Vote des Statuts et Règlement intérieur de l'association
- Ouverture des postes
- Démissions d'une partie du bureau
- Elections d'une partie du bureau

→ **Vote du Procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente**

Vote :

- Opposition : 0

→ Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente a été adopté à l'unanimité.

→ **Point bureau**

1 - Point RF

Rangueil : Sylvie Wheeler & George Riley

Purpan : Noha El Akel & Alexandre Souchon

Maraîchers : Lucile Mansoux & Gautier Jean

Les avis sont similaires entre les facultés : il y a eu un bon travail des tuteurs dans l'ensemble avec un grand investissement lors de la correction des copies de SHS du concours blanc du second semestre. Les équipes de RM du second semestre ont également fourni un travail remarquable et ont su adapter le programme des sujets du concours blanc jusqu'au dernier moment.

Comme chaque année, les présences aux colles ont diminué au second semestre. Elles se sont très bien passées dans l'ensemble, avec de bons retours des PACES. Les permanences du second semestre se sont révélées très peu utiles, les PACES semblant préférer poser des questions via le forum plutôt qu'en présentiel. Cependant, tuteurs n'étaient pas toujours réactifs sur le forum en particulier pendant les périodes et d'examen.

2 - Point RI

Rangueil : Claire Pin-Belloc

Purpan : Lydie Tukalo

Maraîchers : Victor Burlan

Le second semestre s'est bien passé avec des équipes motivées et une bonne coopération RF-RI-RM. Le quota d'impression a cependant été très dépassé à Maraîchers.

Facultés	MARAICHERS	PURPAN	RANGUEIL
Nombre total de colles	20	20	17
Nombre total d'impressions	375615	331195	316339

3 - Webmasters

Paul Mabile & Michael Teyssandier

Il y a encore une très forte participation sur le site, avec des tuteurs plus « débrouillards » que l'année dernière. Le nouveau prestataire est satisfaisant puisqu'il n'y a pas eu de problème avec le serveur récemment.

4 - Chargés de mission

*Rangueil : Rémi Gimbrede
Maraîchers : Victor Robert*

*Purpan : Mathéa Géraud
CM Tut'rentrée : Florian Cortez*

Leur mission consiste à rééditer les packs de photocopiés et les supports de la Tut'rentrée. Les cours variant plus ou moins chaque année, il est important de les mettre à jour et de viser à leur amélioration. Lors de la Tut'rentrée, le planning et le contenu des cours ont été modifiés. Des photocopiés de QCM pour la Tut'rentrée avancée (doublants) ont également été créés.

Après réflexion avec le bureau, 4 postes de chargés de missions photocopiés seront proposés (un par site et un pour les matières communes aux trois sites) et 1 chargé de mission Tut'rentrée. Plusieurs tuteurs se sont déjà portés volontaires, mais il reste encore des postes à pourvoir ! Les CM actuels sont disposés à répondre aux questions des intéressés.

5- Responsable communication *Marie Laquerbe*

Depuis la dernière AG, la vidéo teasing du concours blanc a été tournée et publiée, grâce à l'aide d'un étudiant extérieur. Une affiche a également été créée pour cet événement. Les plaquettes de présentation de l'association ont été mises à jour pour les chaînes d'inscriptions et envoyées à l'imprimeur.

6- Trésorerie *Quentin Le Camus*

Le budget prévisionnel n'a pas été dépassé. On remarque un dépassement aux postes des congrès et des goûts destinés aux PACES. Les pin's n'ont pas rapportés autant que prévu.

POSTE DE DEPENSES		DEPENSES	RESTE
P1	4 650,00 €	3 450,72 €	1 199,28 €
financement photocopiés	1 500,00 €	203,67 €	1 160,90 €
financement 1er quad	782,79 €	0,00 €	782,79 €
financement 2ème quad	581,78 €	203,67 €	378,11 €
Plaquettes et guide	2 700,00 €	2 700,00 €	
Gouters concours blancs,résultats	450,00 €	547,05 €	-97,05 €
tuteurs et RM	60,00 €	36,00 €	24,00 €
Salle de permanence (chaises, tableaux, étagère...)	60,00 €	36,00 €	24,00 €
Badges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Bureau	1 344,00 €	1 337,76 €	6,24 €
Congrès	400,00 €	433,00 €	10,00 €
Déplacement congrès	900,00 €	850,50 €	49,50 €
Frais postaux	10,00 €	15,36 €	-5,36 €
TAT portable	34,00 €	38,90 €	-4,90 €
Frais de fonctionnement	8 885,08 €	8 323,93 €	561,15 €
JPO	30,00 €	26,09 €	3,91 €
Fournitures de bureau	200,00 €	270,13 €	-70,13 €
Impression diverses	500,00 €	135,00 €	365,00 €
Site internet	560,93 €	635,18 €	-74,25 €
nom de domaine	15,55 €	16,12 €	-0,57 €
serveur	545,38 €	619,06 €	-73,68 €
Assurance	500,00 €	465,64 €	34,36 €
Adhésion ANEMF ANEPF	11,00 €	31,00 €	-20,00 €
Représentation, publicité	580,00 €	457,74 €	122,26 €
cadeaux P1 colle, pub PACES	400,00 €	391,74 €	8,26 €
affiches, banderoles	60,00 €	66,00 €	-6,00 €
relations avec la faculté	120,00 €	0,00 €	120,00 €
Maintenance imprimante	200,00 €	0,00 €	200,00 €
Nouveau logiciel + lecteur optique	6 303,15 €	6 303,15 €	0,00 €

POSTE DE RECETTE	MONTANT PREVU	RECU A CE JOUR
Fondation CATALYSE	10 000,00 €	
Partenariats privés	4 800,00 €	4 170,00 €
Dons de particuliers	1 000,00 €	970,00 €
Fondation la Dépêche	3 000,00 €	2 400,00 €
Vittavi	800,00 €	800,00 €
Vente de produits finis	4 089,19 €	2 797,19 €
Pin's	1 500,00 €	208,00 €
Repas Tut' rentrée	2 589,19 €	2 589,19 €

7 - Vice-Président

Valentin Morizot

Depuis la dernière AG, plusieurs évènements ont eu lieu :

- **Ladeuxième journée portes ouvertes** (après-midi du 14/03) avec une absence inattendue des paramédicaux et peu de visiteurs, ce qui nous ramène encore une fois à la question : est-ce un problème de communication (bien qu'elle fut tardive cette année, l'annonce de la date a été faite par de nombreux moyens : Radio Présence, NRJ Toulouse, CHU, UPS, facultés, Nuit de l'orientation...) ou est-ce un manque d'utilité d'organiser une deuxième JPO.

- Les **cordées de la réussite** (20/03) et les **PDMF** (23-27/03) se sont bien passé.

- **Leconcours blan du second semestre** a eu beaucoup de succès (1300 inscrits) avec une ambiance studieuse des étudiants dans la bonne humeur lorsdes pauses, une organisation en amont longue et difficile, et la présence de plusieurs associations (PharmaSIEL, Nez pour sourire) le jours J.

Il reste encore plusieurs évènements à venir : les **résultats du concours PACES** qui coïncident avec le recrutement des tuteurs, les **chaînes d'inscription** qui auront lieu dans le bâtiment de la BU science (pour cause de travaux) et l'organisation de la **Tut' rentrée 2015**.

Concernant les partenariats : nous avons signé la convention de partenariat 2015 avec **Vittavi** et avons eu de bons retours de **La Dépêche** quant au travail des tuteurs. Nous allons revoir **Cybershéref** afin de faire le point et envisager un partenariat l'année prochaine. Le partenariat avec la **Banque Populaire via la Fondation Catalyse** prendra fin en juillet. Nous allons profiter du budget 2015 mis à disposition pour renouveler une partie du mobilier (notamment les tables et chaises de permanence...).

Le projet du **partenariat avec LCL en coopération avec l'ACEMT et l'AEPT** se concrétise. Plusieurs conventions devraient être rédigées d'ici peu : une LCL-TAT, une ACEMT-TAT et une AEPT-TAT.

8-Président-Secrétaire

BiranthaabanSivakumar& Marion Debout

▪ **Projet « psy »**

Le projet a déjà été présenté à la précédente Assemblée Générale Ordinaire. La rencontre avec le SIMPPS a permis d'émettre plusieurs axes de travail. Cependant, les services proposés par le SIMPPS ne pourront être mis à disposition de l'ensemble des PACES. Nous avons donc proposé un sondage (actuellement 500 réponses) afin d'estimer le nombre de PACES intéressés.

En plus de ce rôle de relais, le TAT pourrait participer activement au soutien psychologique des PACES. Afin de mettre en place ce projet l'année prochaine et qu'il ne soit pas négligé à cause des autres missions actuelles du TAT, un poste de « chargé de mission projet psy » sera ouvert au cours de cette Assemblée Générale.

▪ **Concours blanc**

Le projet de rédaction des sujets du concours blanc du second semestre par le corps professoral nécessite plusieurs années pour être mis en place car les professeurs y sont actuellement opposés. Nous continuons à aborder ce sujet en conseil, avec potentiellement l'aide des élus UFR et essayons de motiver les professeurs à s'investir dans l'association en les invitant à relire les sujets de colles/ concours blanc.

▪ **Elections UFR**

Nous n'avons pas signé la profession de foi de la liste des candidats UFR pour un principe de neutralité dans les élections. Cependant les moyens de communications du TAT ont été mis à disposition des candidats avec prêt de tables pour les « Café corpo-élus » et autorisation à passer en amphithéâtre lors des colles pour se présenter aux PACES. Nous espérons une future coopération élus-TAT dans l'intérêt des PACES.

▪ **UE Tutorat**

Le Conseil Pédagogique se tiendra le jeudi 4 juin 2015 avec la présence des membres du bureau actuels, des RM et de quelques professeurs. Cette réunion a pour but de délibérer officiellement sur la validation des 3 ECTS pour les étudiants ayant choisi de participer à l'UE Tutorat. Une note sur 20 sera attribuée à chaque tuteur selon les grilles de validation votées à l'AG du 09/10/2015. Les différentes administrations seront informées des résultats. Pour les étudiants en médecine, maïeutique et odontologie, l'étudiant n'aura pas accès à sa note et sera seulement informé de sa validation (s'il à 10/20 ou plus). Concernant les étudiants en pharmacie, les notes obtenues dans les UE choisies sont prises en compte dans la moyenne de l'étudiant. Ainsi, afin de favoriser l'égalité entre les UE dont la différence de difficultés est notable, le doyen de la faculté des maraîchers abaisse systématiquement toutes les notes obtenues dans l'UE Tutorat à 12/20. Nous espérons rediscuter de ce choix lors d'une prochaine réunion avec lui. De plus, nous souhaitons que les étudiants ayant une note inférieure à 10/20 soient admis au rattrapage du TAT (participation aux chaînes d'inscription) sans pour autant rattraper toutes les matières qu'ils ont en dessous de la moyenne.

▪ **Agrément tutorat**

Chaque année, des membres de l'ANEMF et l'ANEFP se réunissent afin d'évaluer les différents tutorats de santé de France selon des critères préalablement définis et en rapport avec les services offerts par le tutorat. Cette année, le TAT a obtenu 89/100. N'ayant pas eu plus 90/100, nous n'avons pas pu avoir l'agrément d'or comme souhaité. Cependant nous sommes fiers de la progression avec un gain de 14 points entre 2014 et 2015.

Mais les agréments étaient censés être utilisés par chaque tutorat dans sa communication au local s'il le souhaitait. Cette année, contre toute attente, le responsable de l'agrément de l'ANEMF a fait une campagne de communication nationale en publiant le classement des tutorats, laissant aux lycéens et parents la possibilité de comparer des tutorats très différents les uns des autres. Nous souhaitons lui faire part de notre désaccord.

▪ **Congrès**

Le dernier congrès de cette année est les Journées d'Été de l'ANEMF. Suite à une remarque lors de la dernière Assemblée Générale, une réflexion a eu lieu au sein du bureau sur l'utilité de participer à chaque congrès organisé par l'ANEMF et l'ANEFP, avec des « moments tutorat » plus ou moins longs et un prix de déplacement non négligeable.

▪ **Félicitations**

Au cours de l'année, les doyens et professeurs ont été mis au courant des actions du TAT et ont tenu à en féliciter les membres à plusieurs reprises. Le corps professoral est donc conscient de l'excellent travail fourni par le TAT. Les PACES ont également fait part de la satisfaction à l'occasion de plusieurs sondages. Le bureau souhaite remercier les anciens membres du bureau (« vieux ») pour leur soutien et leur disponibilité durant l'année.

▪ Election membre d'honneur

Le bureau du TAT souhaite nommer NivedCollercandy membre d'honneur du TAT pour l'ensemble des services qu'il a rendu notamment lors de son mandat plus qu'excellent de vice-président en 2013-2014 et pour sa grande disponibilité après son mandat.

« L'Assemblée Générale nomme NivedCollercandy membre d'honneur du Tutorat Associatif Toulousain pour les services qu'il a rendu et qu'il rend encore à l'association. »

Vote : Opposition = 0

→ La motion a été adoptée à l'unanimité.

→ Mise à jour des statuts et du règlement intérieur

Les principales remarques émises lors de cette Assemblée Générale concernaient le rapport inter-associations et la mise en place d'un conseil de surveillance.

1-Remplacement de l'article 37 (Relation avec l'ACEMT, l'AEPT, l'ATEK, et le Premier Cri) par l'Article 23 (Relations avec les autres acteurs étudiants) :

« Le Tutorat Associatif Toulousain entretient des relations amicales et de coopération avec les associations étudiantes de Toulouse, ainsi qu'avec les élus étudiants siégeant dans les conseils d'UFR, centraux et CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), dans le respect des présents statuts. »

Remarque : L'équipe semble avoir souhaité évincer les associations de santé, en particulier l'ACEMT et l'AEPT, en les englobant dans l'ensemble des associations Toulousaines qui, pour la plupart, n'établiront jamais de relation avec le TAT. C'est d'une certaine manière « briser une relation particulière entre TAT, AEPT et ACEMT ».

Réponse : Le choix de généraliser les associations était surtout de pouvoir élargir la coopération amicale avec les autres acteurs étudiants.

2 - Suppression de l'article 24 : « L'ACEMT, l'AEPT, l'ATEK et le Premier Cri nomment un représentant auprès du Tutorat Associatif Toulousain, qui siège au Conseil d'Administration et qui possède une voix délibérative lors de l'Assemblée Générale. »

Remarque : La suppression du droit de vote en AG et en CA semble vécue comme un affront (« une déclaration de guerre ») par l'ACEMT chez qui le TAT aurait un droit de vote en AG et CA.

Réponse : L'ancien Conseil d'Administration a été supprimé. Depuis plusieurs années, l'évolution de l'association a fait que ce conseil n'était plus réuni. Le nouveau Conseil d'Administration proposé porte certes le même nom que l'ancien, mais il n'en a pas les mêmes missions. C'est un conseil totalement différent, qui traitera des sujets internes lorsque le bureau sera dans l'impossibilité de prendre des décisions (la radiation d'un membre par exemple). Dans le cas où des sujets abordés nécessiteraient l'avis de l'ACEMT ou de l'AEPT, des représentants de ces associations seront bien évidemment conviés à venir présenter leur point de vue. L'absence de droit de vote de ces associations sera d'autant plus importante dans le futur puisque l'établissement d'un partenariat quadripartite nécessitera des prises de décisions importantes du TAT vis-à-vis des autres partis, sans que ceux-ci ne puissent prendre part dans la décision du parti « TAT ». La suppression du droit de vote en AG a été faite dans cette même idée d'indépendance.

3 - Création d'un Conseil de Surveillance (Titre V)

Remarque : Pourquoi donnerait-on des pouvoirs proches de ceux du conseil d'administration à deux anciens membres ? Ce conseil semble être une structure intrusive qui a pour but de « fliquer » le bureau.

Réponse : Ce n'est absolument pas dans ce but qu'il a été proposé. Ce conseil aura un rôle de chapeautage. Il conseille le bureau et rappelle les missions du TAT. Au TAT les membres ont souvent tendance à se détacher de l'association après

leur démission, et il y a très peu de membres réellement actifs. De ce fait, de nombreuses choses se perdent d'une année sur l'autre. Ce problème est encore plus marqué par le double renouvellement du bureau (une partie en octobre et une partie en mai). Lorsqu'ils auront des questions, les membres du bureau pourront ainsi se tourner en priorité vers deux anciens membres, disponibles et au courant de l'évolution de l'association. C'est une dynamique à lancer.

4- Remarque générale

Remarque : la mise à jour de ces statuts et règlement intérieur a été critiquée du fait de leur rédaction par un nombre restreint de membres, sans avoir pris l'avis des autres et sans avoir convoqué de Conseil d'Administration.

Réponse : La mise à jour a représenté un long travail nécessitant de nombreux débats qui n'auraient pu être constructifs s'ils avaient été faits lors de réunion de bureau. Les principales notions à modifier ont été émises par les bureaux précédents depuis un an. En effet, l'ensemble des actuels et anciens membres du bureau avaient été invité à proposer leur suggestion de modification par mail et sur le forum, avant que la rédaction ne soit entamée.

Après un travail à effectif réduit, un prototype a été présenté aux actuels et anciens membres quatre semaines avant l'Assemblée Générale afin de pouvoir être modifié selon les remarques. De plus, les documents ont été envoyés à l'ensemble des tuteurs et aux présidents de l'ACEMT et de l'AEPT une semaine avant l'AG. Ce n'est donc pas un travail qui a été fait à trois en interne.

Concernant la convocation d'un Conseil d'Administration. Comme dit précédemment, ce Conseil d'Administration n'a plus lieu depuis au moins deux ans. Il aurait été difficile d'en convoquer un, les RM étant en périodes de révisions/examens durant le mois de mai et les membres d'honneurs étant trop peu nombreux et disponibles.

Au vu, des nombreux points à éclaircir avec les autres associations, le vote des nouveaux statuts et règlement intérieur est reporté à la prochaine assemblée générale.

→ Ouverture des postes

Après, réflexion le terme « CM projet PSY » semble avoir une connotation péjorative et sera remplacé par « CM projet Prévention ».

« L'Assemblée Générale ouvre les postes de chargés de mission suivants pour l'année 2015-2016 :

- **Chargé de mission polys Maraîchers ;**
- **Chargé de mission polys Purpan ;**
- **Chargé de mission polys Rangueil ;**
- **Chargé de mission polys communs ;**
- **Chargé de mission Tut' Rentrée ;**
- **Chargé de mission projet Prévention ».**

Vote :

- Opposition : 0

→ *La motion est adoptée à l'unanimité.*

« L'Assemblée Générale ouvre les postes suivants pour le Bureau 2015-2016 du Tutorat Associatif Toulousain :

- **Président ;**
- **Trésorier ;**
- **Secrétaire ;**
- **Vice-président ;**
- **Responsable communication ».**

Vote :

- Opposition : 0

→ *La motion est adoptée à l'unanimité.*

→ Démissions

• Responsable Communicaton : Marie LAQUERBE

Elle a créé plusieurs affiches/cartes de vœux durant l'année, mis à jours les plaquettes, monté le projet vidéo et participé à la rédaction des communiqués de presse et articles dans le décubitus de l'ACEMT. Enfin elle a participé aux projets de l'association en général.

Elle aurait cependant souhaité pouvoir gérer la communication facebook et twitter, développer plus la communication via des vidéos, réussir toutes ses affiches et participer aux plaquettes destinées aux partenaires.

Concernant le bilan moral, elle a trouvé cette année très enrichissante, avec de belles rencontres, une bonne ambiance générale dans le bureau. Elle qualifie cependant son investissement et sa motivation en « dents de scie ».

« L'Assemblée Générale accepte les bilans moral d'activité de la secrétaire du Bureau 2014-2015 du Tutorat Associatif Toulousain, Marie Laquerbe. »

Vote :

- Opposition : 0

→ La motion est adoptée à l'unanimité.

• Vice-Président : Valentin MORIZOT

Il aurait souhaité pouvoir concrétiser de nouveaux partenariats, participer à l'information des PACES quant à la réorientation et améliorer encore plus la visibilité du TAT (surtout face aux prépas).

Ce fut une bonne année. Il souhaite remercier le bureau et compte sur la nouvelle équipe sur laquelle il espère pouvoir garder un œil. Il conseille de s'investir à fond et de privilégier le travail d'équipe pour faire avancer une association.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans moral d'activité de la secrétaire du Bureau 2014-2015 du Tutorat Associatif Toulousain, Valentin Morizot. »

Vote :

- Opposition : 0

→ La motion est adoptée à l'unanimité.

• Secrétaire: Marion DEBOUT

Le poste de secrétaire est un poste transversal avec peu de missions spécifiques. Il a donc été dur de trouver ses marques au début du mandat. Le congrès du WET a été très motivant avec de nouveaux projets tels que la mise à jour des statuts et règlement intérieur du TAT. Il serait intéressant d'ajouter au rôle du secrétaire, la gestion de l'UE optionnelle et l'inscription des tuteurs (rôle habituellement assuré par le vice-président).

Concernant le bilan moral, ce fut une très bonne année avec le bureau, même si entachée par des moments plus difficiles (élections CROUS, démission du trésorier). L'ambiance du bureau est restée bonne en générale avec de nouvelles rencontres et un grand plaisir à participer à des débats très intéressants.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans moral d'activité de la secrétaire du Bureau 2014-2015 du Tutorat Associatif Toulousain, Marion Debout. »

Vote :

- Opposition : 0

→ La motion est adoptée à l'unanimité.

• **Trésorier: Quentin LE CAMUS**

Il a pris ce poste post il y a peu est n'a donc pas apporté grand-chose à l'association. Il a pris plaisir à travailler de nouveau avec l'équipe.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans moral d'activité de la secrétaire du Bureau 2014-2015 du Tutorat Associatif Toulousain, Quentin Le Camus. »

Vote :

- Opposition : 0

➔ *La motion est adoptée à l'unanimité.*

• **Président: Biranthaaban SIVAKUMAR**

En plus des rôles qui incombent au poste, il a souhaité améliorer au mieux l'aspect communication. Il a des regrets quant à ce qui s'est passé lors des élections et à d'autres moments et il estime qu'il aurait pu mieux gérer le versant de ce poste. De plus, son poste a très mal commencé avec des soucis au sein de l'association, mais il a tenté de s'améliorer au mieux et avec le recul il est satisfait de son poste dans l'ensemble. Ce fut une bonne expérience. Il souhaite remercier l'ensemble des membres actifs de l'association, sans qui le bureau ne ferait rien.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans moral d'activité de la secrétaire du Bureau 2014-2015 du Tutorat Associatif Toulousain, Biranthaaban Sivakumar. »

Vote :

- Opposition : 0

➔ *La motion est adoptée à l'unanimité.*

→ **Elections**

Les candidats ayant déjà présenté leur lettre de motivation et une profession de foi commune ne sont revenu que sur les points ayant suscité des questions.

• **Président :**

George RILEY : étudiante en 2ème année de médecine à Rangueil, actuellement RF à Rangueil.

Au sujet du choix de ne plus citer l'ACEMT et l'AEPT dans les statuts, il comprend ce choix : la suppression n'a pas pour but de « fermer des portes mais plutôt dans ouvrir » afin d'ouvrir le champ des relations avec d'autres associations que celles des étudiants en santé. Une coopération avec les étudiants en psychologie pourrait être envisageable dans le cadre du « projet PSY » par exemple.

Au sujet de la relation élus-TAT, il rappelle que ce sont les élus et non le TAT qui sont élus par le PACES et ont un rôle de représentation des PACES. Le TAT ne participe que en faisant un relai. Ses moyens de communications peuvent donc être mis à profit, tels que l'utilisation du « QCM 40 ». Bien-sûr, envisager une relation nécessitera d'avoir pris connaissance de la liste des élus et de leur profession de foi.

« L'Assemblée Générale élit George Riley au poste de président du Bureau 2015-2016 du Tutorat Associatif Toulousain. »

Vote :

- Opposition : 0

➔ *Georges Riley est élu à l'unanimité.*

• **Trésorier :**

Noha EL AKEL : étudiante en 2ème année de médecine à Purpan, actuellement RF à Purpan.

Elle est au courant du partenariat quadripartite en cours de mise en place et compte s'y pencher sérieusement avec le reste du bureau restreint après son élection, afin de tenter d'établir une convention la plus transparente possible et d'éclaircir les aspects illégaux du reversement des fonds de LCL aux corps.

« L'Assemblée Générale élit **Noha El Akel** au poste de trésorier du Bureau 2015-2016 du Tutorat Associatif Toulousain. »

Vote :

- Opposition : 0

→ **Noha El Akel** est élue à l'unanimité.

• **Secrétaire :**

Mathilde TERRAL : étudiante en 2ème année de médecine à Rangueil, actuellement RM à Rangueil.

« L'Assemblée Générale élit **Mathilde Terral** au poste de secrétaire du Bureau 2015-2016 du Tutorat Associatif Toulousain. »

Vote :

- Opposition : 0

→ **Mathilde Terral** est élue à l'unanimité.

• **Vice-Présidente :**

Sylvie WHEELER : étudiante en 2ème année de médecine à Rangueil, actuellement RF à Rangueil.

Elle compte également s'intéresser de près à la rédaction des conventions LCL-TAT, ACEMT-TAT et AEPT-TAT. Elle espère mener à bien plusieurs projets du bureau tels que la mise en place de partenariat avec les Ordres des médecins et pharmaciens, les instances territoriales...

« L'Assemblée Générale élit **Sylvie Wheeler** au poste de secrétaire du Bureau 2015-2016 du Tutorat Associatif Toulousain. »

Vote :

- Opposition : 0

→ **Sylvie Wheeler** est élue à l'unanimité.

• **Responsable Communication :**

Claire PIN-BELLOC : étudiante en 2ème année de pharmacie aux Maraîchers, actuellement RI à Rangueil.

Elle a récemment été élue à un poste au sein du bureau de l'AEPT mais espère pouvoir coordonner ses deux mandats au mieux au cours de l'année.

« L'Assemblée Générale élit **Claire Pin-Belloc** au poste de secrétaire du Bureau 2015-2016 du Tutorat Associatif Toulousain. »

Vote :

- Opposition : 0

→ **Claire Pin-Belloc** est élue à l'unanimité.

Le président a clos l'assemblée générale en remerciant les membres de leur présence.

Biranthabaan SIVAKUMAR
Président 2014-2015



Marion DEBOUT
Secrétaire 2014-2015

